

ETATS AYANT CONFIE LA SAUVEGARDE  
DE LEURS INTERETS A LA SUISSE

---

		<u>Date de la reprise</u>	<u>Contenu du mandat</u>
Philippines	en Bulgarie	24 février 1950	d + c
Iran	en Israël	19 février 1958	c
Etats-Unis d'Amérique	à Cuba	6 janvier 1961	d + c
Argentine	à Cuba	10 février 1962	d + c
Guatemala	à Cuba	20 mars 1962	d + c
Portugal	au Sénégal	16 août 1963	d + c
Grande-Bretagne	au Guatemala	23 août 1963	d
Honduras	à Cuba	30 décembre 1963	d + c
Brésil	à Cuba	19 août 1964	d + c
Equateur	à Cuba	19 août 1964	d + c
Venezuela	à Cuba	12 novembre 1964	d + c
Colombie	à Cuba	2 décembre 1964	d + c
Haïti	à Cuba	16 décembre 1964	a
République Féd. d'Allemagne	en Algérie	20 mai 1965	d
Grande-Bretagne	en Syrie	8 juin 1967	d + c
Etats-Unis d'Amérique	en Algérie	9 juin 1967	d
Israël	en Hongrie	21 juin 1967	d + c
Israël	à Ceylan	13 août 1970	d + c

a = archives  
c = consulaire  
d = diplomatique

23.12.70





0.800

	FI	HU	PE	HA	BO	IN	
Datum	20/12	30/12					
SS	70	70					
29 DEZ. 1970							

~~HU~~ MIA

Le 23 décembre 1970

820.0

Aux Représentations suisses

Mandats de protection  
d'intérêts étrangers.

Après que les Gouvernements du Chili et de Cuba aient décidé de renouer des relations diplomatiques, le mandat de représentation des intérêts chiliens que la Suisse assumait dans le second de ces pays, depuis le 19 août 1964, a pris fin le 9 décembre 1970, date à laquelle un chargé d'affaires du Chili a présenté ses lettres de cabinet au ministre cubain des relations extérieures.

La remise effective des intérêts a eu lieu le 11 décembre.

La liste des dix-huit mandats de représentation d'intérêts étrangers assumés actuellement par la Suisse est annexée à la présente communication.

Division des Affaires politiques  
Service des Intérêts étrangers

Annexe : 1 liste

*Franz J. J. J.*